PÉTITION A MONSIEUR LE PRÉFET DE CHARENTE

Abandonnez le projet éolien en forêt des Lorettes

Les 11 et 12 août 2025, un incendie de forêt a parcouru 200 hectares de St Vallier à Brossac et Bardenac (Charente). Les moyens de lutte au sol et aériens ont été rapides et importants. Les riverains évacués n'en reviennent pas d'avoir retrouvé leurs maisons.

Quel aurait été le bilan du sinistre en présence d'éoliennes ?
Le survol d'un massif où sont implantées des éoliennes n'étant pas possible, il est évident que les moyens de lutte terrestres auraient été très insuffisants, le bilan aurait été beaucoup plus lourd : les massifs forestiers avoisinants attaqués, des maisons incendiées.
Nous nous inquiétons également de la qualité future de notre eau potable, la source de Bousseuil étant concernée par les travaux.

Au titre de la sécurité publique, nous, propriétaires, habitants, usagers, amis des bois de la Double et du captage de la source de Bousseuil, vous demandons de ne pas entraver les moyens de lutte des services de secours et de préserver la qualité de notre eau potable.

Abandonnez le projet de parc éolien en forêt des Lorettes.

NOM	PRENOM	COMMUNE	QUALITE propriétaire forestier, habitant, usager….	SIGNATURE

Contact : defenseursdesforetssudcharente@gmail.com Au marché de Brossac sous les halles le samedi matin

Adresse : Défenseurs des forêts Sud Charente Mairie 6 Place de la Mairie 16480 Brossac